

Toulouse, le 30 mars 2021

FACULTE DE MEDECINE
TOULOUSE PURPAN
Scolarité 3^{ème} Cycle

Affaire suivie par
Marcia PARAVEL
Tél. : 05 61 14 59 47
Céline CARCAGNO
Tél : 05 61 14 56 30
Purpan.scol3@univ-tlse3.fr

Le Doyen de la Faculté
de Médecine Toulouse-Purpan

à

Mesdames et Messieurs
les chefs de service s/c des directions
d'établissements hospitaliers

Objet : Campagne d'agrément 2021 des services hospitaliers formateurs pour les étudiants de
3^{ème} cycle – Accueil des internes en stage

Mesdames, Messieurs,

La campagne d'agrément des terrains de stage pour les étudiants du 3^{ème} cycle des études
médicales est ouverte du Jeudi 8 avril ou au Vendredi 7 Mai 2021.

Actuellement, deux régimes de formation subsistent pour le 3^{ème} cycle des études médicales.
En conséquence, les demandes d'agrément vont concerner :

- des **agrément de stages « ancien régime »** (AR) pour l'accueil d'internes nommés
avant le 1^{er} novembre 2017 et engagés dans les filières de DES et DESC.
- et des **agrément de stages « nouveau régime »** (NR) pour l'accueil d'internes
nommés à partir du 1^{er} novembre 2017 (Décret n°2016-1597 du 25 novembre 2016).

Les demandes d'agrément pour le nouveau régime devront répondre aux critères et aux exigences
des maquettes de formation fixés par arrêté du 21 avril 2017 modifié par arrêté du 27 novembre
2017.

Pour le nouveau régime, trois niveaux d'agrément existent en adéquation avec les trois niveaux de
formation: phase socle, phase d'approfondissement et phase de consolidation, ainsi que les FST
(Formation Spécialisée Transversale).

Vous trouverez ci-après les démarches que vous devez accomplir auprès de la faculté de médecine
selon votre situation :

1) Votre (vos) agrément(s) « ancien régime » et/ou « nouveau régime - est (sont) en
cours de validité :

→ vous n'avez **aucune démarche** à effectuer

- 2) - **Votre (vos) agrément(s)** « ancien régime » et/ou « nouveau régime est (sont) en cours de validité et un changement de structure ou de responsable est intervenu,
- **Votre (vos) agrément(s)** « ancien régime » et/ou « nouveau régime » **arrive(nt)** à échéance,
 - **Vous souhaitez demander un nouvel agrément :**

→ dans ces trois cas, vous voudrez bien compléter un QUESTIONNAIRE PEDAGOGIQUE sous format numérique interactif et y joindre un PROJET PEDAGOGIQUE rédigé sur papier libre, **au plus tard le 7 mai 2021** pour chaque type d'agrément demandé :

➤ sur le site des facultés de médecine

https://applis-sante.univ-tlse3.fr/medecine/agrement_3c/

Nom d'utilisateur : **3iemec**

Mot de passe : **desdesc**

➤ un numéro de dossier par demande vous sera attribué ; il vous sera indispensable chaque fois que vous souhaitez avoir accès à votre questionnaire.

➤ via l'application, vous pouvez demander un ou plusieurs agréments pour votre structure.

➤ **le projet pédagogique devra être adapté à chaque demande** et devra préciser, pour chaque terrain de stage, le nombre maximal d'étudiants pouvant être accueillis par phase.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté
de Médecine Toulouse-Purpan

Didier CARRIÉ

